

CAA DU 7 DECEMBRE 2018

TEXTE ACTION

SITUATION GENERALE

En quelques semaines, le ras-le-bol contre la hausse des prix du carburant et contre "la vie chère" s'est mué en un **rejet populaire des réformes engagées par un gouvernement qui prétend dérouler, avec arrogance et mépris, un programme libéral destiné à abattre méthodiquement le modèle social construit depuis l'après-guerre** : droit du travail, sécurité sociale, aides sociales, accès aux soins et à l'éducation, système de retraites, etc. Un programme mis en application depuis les années 80, au nom de la dette publique et de la « nécessaire adaptation » à la mondialisation de l'économie et de la finance, mais que ce gouvernement avait fait le choix de mettre en œuvre avec plus de vigueur et de prétention encore que ses prédécesseurs, en méprisant les corps intermédiaires et les revendications légitimes des personnels qu'ils représentent, ce qui a largement contribué à l'éclatement de la révolte des gilets jaunes et à la situation d'urgence sociale que nous vivons. La CAA note que les mêmes politiques libérales appliquées dans d'autres Etats de l'UE sont rejetées par des gilets jaunes en dehors de nos frontières.

EDUCATION

La contestation politique et sociale de choix économiques, budgétaires et fiscaux profondément injustes et inégalitaires, conforme aux « engagements européens » de la France, **trouve une déclinaison éducative concrète dans le mouvement de révolte lycéenne qui s'étend**, avec pour seule réponse l'intervention des forces de l'ordre et les consignes de fermeté du ministère. Il pourrait en résulter des incidents encore plus graves dont le gouvernement porterait l'entière responsabilité par une réponse uniquement sécuritaire à des revendications légitimes qui sont également celles portées par le SNES depuis un an : **comme nous**, de nombreux jeunes se mobilisent en effet pour dénoncer les réformes du lycée et du bac et contre le dispositif « parcoursup » qui organise une sélection à l'entrée à l'université. **Comme nous**, ils sont inquiets face à l'avenir qu'on leur réserve, au poids des inégalités sociales sur les parcours de formation et face à la dégradation des conditions de scolarisation. **La CAA dénonce avec véhémence les violences policières exercées et les interpellations massives dont sont victimes les élèves, y compris quand ils agissent de manière festive et bon enfant.**

Elle dénonce l'irresponsabilité des consignes ministérielles relayées dans les lycées (cours se déroulant normalement) et le pourrissement qu'il favorise en ne donnant aucune réponse aux élèves mobilisés. Elle met en garde contre la communication du pouvoir qui favorise la politique du pire. Le Snés-FSU est aux côtés des collègues qui doivent faire face à la situation dans les établissements et les appelle à dialoguer avec les lycéens à l'extérieur ou à l'intérieur sans céder aux pressions de la hiérarchie et sans se diviser. Les droits des lycéens, notamment celui de réunion, doivent être respectés, et plus généralement les droits démocratiques des futurs citoyens. Les chefs d'établissement doivent laisser les élèves se réunir dans les meilleurs délais pour faire des assemblées de délégués (comme l'autorise la Loi) afin de leur permettre d'exprimer sereinement leurs légitimes revendications et de les faire entendre au Ministre par la voie la plus adéquate (audience au rectorat, en sous-préfecture, en mairie, etc.).

La CAA de Lille fait le constat que la crise d'une ampleur inédite à laquelle doit faire face ce gouvernement constitue un tournant sur le plan politique et social, et ouvre une période d'intense mobilisation : le SNES, avec la FSU, doit y prendre toute sa place sur la base de ses mandats, et se montrer à l'initiative d'actions rapides les plus unitaires possible, dans le cadre interprofessionnel et dans le cadre fonction publique. Il s'agit, dans l'indispensable construction d'un rapport de force, de contraindre le pouvoir à revenir à la

table des négociations, et dans le même temps d'affaiblir encore sa capacité de nuisance dans les contre-réformes programmées en 2019.

Ainsi, sans attendre le CTM du 19 décembre, le SNES, en plus d'appeler les personnels à débattre des modalités d'action dans le cadre d'AG d'établissement, **mandate la FSU afin que la journée d'action du 14 décembre soit marquée par un appel à la grève avec toutes les organisations qui s'opposent aux réformes des lycées et revendiquent un autre budget pour l'Education en plus de la revendication d'une hausse généralisée des salaires et des pensions. La CAA de Lille se mandate en faveur d'une grève académique le cas échéant.**

Le SNES doit être réactif et appeler immédiatement les personnels du second degré à manifester dès lundi leur dégoût de la manière dont ont été humiliés les élèves : ainsi, **la CAA appelle les personnels des lycées et collèges à se rassembler lundi à l'extérieur des établissements pour exprimer leur écœurement et leur soutien aux revendications lycéennes, notamment l'abrogation des réformes du lycée et du bac, et de la procédure parcoursup. Nous engageons nos collègues à prendre contact avec les parents d'élèves en ce sens. Des préavis SNES et FSU sont déposés, permettant de discuter de la grève en AG, en HIS, en réunion, d'entrer en grève le 14, si besoin au niveau académique.**

Dès maintenant, le SNES-FSU et la FSU doivent apparaître comme les défenseurs du statut de la Fonction Publique et du système de retraite par prestation définie, tout en listant les améliorations que nous proposons (retour aux 37,5 années pour tous, fin de la décote, prise en compte des années d'études ...). Le SNES-FSU et la FSU ne doivent pas en rabattre sur leurs revendications comme cela a été le cas pour la signature du communiqué intersyndical du 6 décembre. Le SNES-FSU et la FSU ne peuvent qu'avoir peu de revendications communes avec le SGEN-CFDT et l'UNSA et doivent le dire clairement.

Enfin, dans le cadre de la **Marée Populaire** pour la Sécu et nos retraites, la CAA appelle à participer à la réunion publique pour la Sécurité Sociale du XXIème siècle mercredi 12 décembre à la salle Alain Colas de Lille-Fives (18H-22H).

POUR 36
Contre : 0
Absention : 0
Refus de vote : 0